

21/05/2023	Edition de Décision Modificative	1 / 1
------------	---	-------

Décision modificative n°1 (virement de crédit)

Description : Décision Modificative 1

date de délibération : 21/05/2023

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 21 2131 20201		70 000,00	
D I 23 231 20201	70 000,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	70 000,00	
	Réductions	70 000,00	
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	70 000,00
Solde Réductions	70 000,00
Ouv. - Réd.	

Le Maire,
 [Signature]


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002703-20230521-2023-5-A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/05/2023

Affichage : 24/05/2023



SEANCE DU VINGT ET UN MAI DEUX MIL VINGT TROIS

<p>Nombre des membres</p> <hr/> <p>Afférents en exercice qui ont pris part à la délibération</p> <p>11 11 9</p>	<p>L'an deux mil vingt trois Et le 21/05 à 17 heures,</p> <p>Le Conseil Municipal de la Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence</p> <p>DE M. PINELLI Michel, Maire de la commune</p>
<p>Date de la convocation : 15/05/2023</p> <p>Date de l'affichage :</p>	<p>Présents : Michel PINELLI, Bernard CORTESE, Jacques RAFINI, Marc PARAVISINI, Stéphan MATTEI, Jean Claude CAHUZAC, Joseph SANTONI, José BORGHESI</p> <p>Secrétaire de séance : Sébastien RAFINI Absents : Claude BLANC, Marie Louise BOTTI</p>
<p><u>Objet de la délibération :</u></p> <p>Achat stand</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :</p> <p>Et publication ou notification du :</p> <p>Signature et cachet</p> 	<p>Le Maire expose au Conseil la nécessité d'acheter des stands pour les diverses manifestations communales.</p> <p>Le coût total de cette opération s'élève à 2780 € HT soit 3336 € TTC Le cofinancement ferait intervenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La C.T.C à hauteur de 80 % soit 2224 € - La part communale (y compris TVA) s'élève à 1112 € <p>Le conseil ouï l'exposé du Maire et à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> -DONNE son accord pour ce programme. -DIT que les dépenses feront l'objet d'une DM au BP 2023 -DEMANDE au Maire de solliciter les subventions auprès de Mr le Président de l'Exécutif de la C.T.C. <p>AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS ET ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS</p>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002703-20230521-2023-5-B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2023

Affichage : 31/05/2023

